

Numéros utiles

04 67 34 70 00	PC de crise de la Ville de Montpellier
04 67 61 61 61	Préfecture de l'Hérault
04 67 67 67 67	Conseil Général de l'Hérault
04 67 13 60 00	Communauté d'Agglomération de Montpellier
04 99 91 50 00	Centre de gestion du trafic routier (périphérie de Montpellier)
0 892 68 02 34	Météo départementale
0 892 68 20 00	Météoroute
0 811 900 500	Générale des Eaux (eau potable)
0 810 333 034	EDF dépannage (électricité)
0 810 433 034	GDF dépannage (gaz de ville)
04 67 33 67 33	CHU / CHR
04 67 03 30 30 ou 04 67 45 62 45	SOS Médecins

En cas d'urgence les services de secours sont à votre disposition pour vous venir en aide.

- 15* SAMU
- 17* Forces de l'ordre
- 18* Sapeurs-pompiers
- 112* Numéro unique d'urgence à partir d'un téléphone portable

* : numéros gratuits, même à partir d'une cabine téléphonique.

Si vous êtes témoins d'un accident, vous devez fournir les renseignements suivants aux secours :

- Le lieu de l'accident
- Nom de la commune, rue, numéro, étage, précisions éventuellement
- La nature de l'accident (feu, explosion, accident de la route, malaise, noyade, chute, inondation, etc.)
- Le nombre des victimes, leur état apparent et les signes de gravité
- La présence de danger spécifique (produits chimiques, lignes électrique rompus, difficulté d'accès ...)